

Taxe sur les transactions financières dans l'Union Européenne

Les ministres des Finances de l'Union



européenne ont donné
leur accord à l'Allemagne, la France &
neuf autres Etats membres de l'Union
européenne pour la mise en place d'une

taxe sur les transactions fina



Les 11 pays sont : Allemagne, France, Italie, Espagne, Autriche, Portugal, Belgique, Estonie, Grèce, Slovaquie et Slovénie peuvent lancer le projet sans les 16 autres, suivant les règles de l'Union Européenne.

La Grande-Bretagne, le Luxembourg, la Tchéquie et Malte se sont abstenus.